



## Konkurse - Faillites - Fallimenti

NE

1. **Débitrice: Les fruits du Val-de-Ruz Sàrl**, Route de la Tuilière 2, 2065 Savagnier
2. **Délai pour contester l'état de collocation:**  
20 jours après la publication
3. **Délai pour contester l'inventaire:**  
10 jours après la publication
4. **Remarques:** But: transformation de fruits et légumes de toute nature, provenant de Suisse; exploitation de terres agricoles et arboricoles; toute activité en rapport avec l'agriculture (pour but complet, cf. statuts).  
L'inventaire est déposé 10 jours dès le 19 décembre 2014. Dans le même délai, les créanciers peuvent solliciter la cession des droits de la masse, art. 260 LP, au sujet des revendications de propriété reconnues fondées par l'administration de la faillite (art. 47, 49 et 80 OAOF). A défaut de procéder dans le délai fixé, les décisions de l'Office seront définitives.

Office des faillites  
2053 Cernier

01880411

